Environnement

Prenez soin de votre cadre de vie

Vivre en harmonie dans sa résidence, c'est aussi prendre soin de son cadre de vie : les parties communes, les abords et les espaces verts. Vous préserverez votre cadre de vie et vous diminuerez le coût de vos charges en suivant ces règles simples :

- respecter le règlement intérieur,
- éviter de salir et de détériorer, nettoyer vos salissures,
- veiller à ne pas secouer de tapis, balais ou paillassons et de ne rien jeter par les fenêtres,
- apprendre à ses enfants dès leur plus jeune âge, à respecter les communs,
- éviter d'étendre du linge de façon visible de l'extérieur, ainsi qu'à ne pas disposer de pots de fleurs à l'extérieur des garde-corps,
- laisser toujours libre les accès pompiers,
- garer correctement sa voiture dans les garages ou sur les parkings et respecter les interdictions de stationnement, ainsi que les emplacements réservés aux handicapés,
- accepter les visites prescrites dans l'intérêt de la sécurité, de l'hygiène et de l'entretien de l'immeuble.

SIÈGE DE L'OPH05
23 Boulevard Georges Pompidou
CS 86004
05003 GAP Cedex
04.92.40.27.27

ANTENNE DE BRIANÇON
Résidence "Les Cros" Bat. E
11, Avenue René Froger
05100 BRIANCON
04.92.20.60.30